

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 16 juillet 2026

Procès-verbal de séance

Le 16 juillet 2026 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 10 juillet s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Pascal BERNY - Jérémy BERTRAND - Béatrice BRAYARD - Christian BROUILLARD - Loïc GERAY - Joële JOMAIN - Christelle JOUBERT-GRANGER - Christian PERDRIX.

Absents :

Nelly BASS - Céline BERTHET - Corinne BROCARD BONNOT

- dont pouvoir donné par Nelly BASS à Emily UNIA
- dont pouvoir donné par Céline BERTHET à Géraldine MALTERRE
- dont pouvoir donné par Corinne BROCARD BONNOT à Gilles FONTAINE

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 12
- absents : 3
- procurations : 3

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Gilles FONTAINE

Ordre du jour de la séance

Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Urbanisme

- Divers documents à étudier

Bâtiments communaux

Finances

Associations

Commissions communales

Communauté de communes Bresse et Saône

Compte rendu de diverses réunions

Décisions du maire

Informations diverses

Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme

Déclarations préalables

- route de la mairie : pose d'une clôture
- Zone d'activité : installation de 3 ombrières photovoltaïques
- impasse des Bonnots : installation d'un carport

Permis de construire

- Route de Chamerande : construction de deux maisons

Certificat d'Urbanisme

Les ravier - Au coupé - Le Groifort - Le Jonchey - Pré ravier - Les ravier

Bâtiments communaux

- Un point est fait sur le chantier de la mairie. La charpente est posée et les huisseries seront en place pour fin août. Le plaquiste interviendra pendant le mois d'août.
- Le rideau mobile de la salle multifonction a été réparé permettant la séparation de la salle en deux espaces.

Finances

Le conseil municipal valide les devis ci-dessous :

- reprise d'un regard rue des genetières par la SAUR pour 4 797.20 € HT
- à la cantine, la vaisselle des petits a été entièrement remplacée par de la vaisselle non plastifiée pour 450 € chez table et nature
- une formation PSC1 est validée auprès de la Protection civile pour 10 stagiaires pour 600 €. Tous les agents communaux (techniques, administratifs, des écoles) participent à cette formation ainsi que 3 élus.
- 6 tonnes de granulés ont été commandés auprès chez SPL pour 2 460 € HT
- Implantation d'un nouveau point incendie à Chassagne dans une mare existante. Les travaux seront réalisés par la SARL Bouvard pour 10 050 €.

Plateforme Point apport volontaire :

-installation de 2 caméras solaires par Mâcon communication pour sécuriser le nouveau site des PAV pour 9 825,60 € TTC.

La création d'une plateforme Point Apport Volontaire afin d'implanter des conteneurs semi-enterrés est prévue. Il est nécessaire de sécuriser cette zone avec la pose de dispositifs de type caméras.

Le projet est estimé à 8 188 € HT et peut bénéficier d'aides auprès de l'Etat et de la Communauté de commune Bresse et Saône. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la SARL Mâcon Communication et autorise le dépôt des dossiers de demandes de subventions.

Sécurité incendie :

Une mare existante doit être aménagée afin de mettre en sécurité une zone considérée non couverte par la défense incendie au hameau de Chassagne. Le SDIS a rendu un avis favorable. Le projet évalué à 10 050 € HT est éligible à une aide auprès de l'Etat au titre de la DETR (volet sécurité). Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la SARL Bouvard et autorise le dépôt de dossier de demande de subvention.

Associations

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de la convention d'utilisation de la salle multifonction par l'association Saint BEAAL pour la somme de 1 250 € pour la saison 2026/2027.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de la convention avec la SPA de Mâcon. La participation financière de la commune est de 0.85 € par habitant et par an soit 1 179 €.

La commune a versé à l'association Familles rurales 1,2,3 Soleil une subvention de 2 492 € pour l'année 2026. Le résultat 2025 présente un déficit de 22 603.10 €. Afin d'équilibrer son budget, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser à l'association Familles rurales 1,2,3 Soleil une subvention exceptionnelle de 4 388 € pour l'accueil périscolaire.

Commissions communales

La commission travaille à l'élaboration du bulletin municipal et à l'actualisation du site internet et de la commune.

Communautés de communes Bresse et Saône

Madame le Maire et Philippe Vilard rendent compte du conseil communautaire du 06/07.

Informations diverses

Le Préfet de l'Ain accompagné des services de l'Etat a rencontré les maires de la communauté de communes le 25/06. Cet échange a porté sur les sujets d'actualité et dossiers plus spécifiques à certaines communes.

Madame le Maire a assisté à l'AG de la Marpa de la Verchère le 25/06.

Béatrice Brayard, rend compte de la réunion organisée par FREDON AURA à laquelle elle a assisté avec d'autres élus et l'agent communal concernant la lutte contre les espèces invasives animales ou végétales.

Gilles Fontane, Béatrice Brayard et Joële Jomain ont participé à une réunion de l'ENS (espaces naturels sensibles) le 03/07 à Saint Cyr sur Menthon. Il s'agissait de faire un tour d'horizon des actions menées sur le département. Sur le territoire de la CCBS 3 sites sont particulièrement concernés : les dunes des charmes, l'île de la Motte et la lande des oignons.

Gilles Fontaine rend compte du conseil syndical d'installation du SBVR du 10/07.

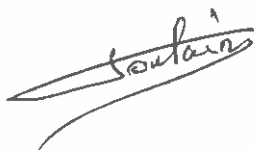
Philippe Vilard et Nelly Bass ont suivi une formation communication axée sur les réseaux sociaux.

Pour la troisième année consécutive, la commune met à disposition une salle pour une formation proposée par Ain domicile pendant 8 semaines en direction des seniors pour des activités sportives adaptées.

La commune met à la disposition des Jeunes agriculteurs la salle multifonction pour une semaine pour l'organisation de la fête départementale de l'agriculture le 30/08.

Clôture de la séance à 21h25

Le secrétaire de séance, Gilles FONTAINE



Le Maire, Emily UNIA

